

CRPE – Admission

200 questions pour réussir l'épreuve d'EPS

Michèle GUILLEMINOT

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

Le groupe Studyrama, partenaire de votre avenir.

En tant qu'acteur référent du monde de l'orientation et de l'aide à la réussite aux examens et aux concours, notre vocation est de vous accompagner et de vous conseiller tout au long de votre parcours étudiant et professionnel.

Convaincus que la formation est la clé de votre employabilité, nous avons créé un écosystème pertinent pour vous aider dans les décisions déterminantes pour votre avenir.

- Chaque année, nos 160 salons permettent à plus de 500 000 jeunes de trouver la formation et l'établissement qui les mèneront vers la réussite.
- 4,5 millions de lycéens, étudiants et professionnels trouvent chaque mois, sur nos sites web et applis, les réponses à leurs questions grâce à des contenus d'experts sur l'orientation, la formation, les révisions, l'évolution de carrière, l'efficacité professionnelle...
- Nos ouvrages, rédigés par les meilleurs spécialistes, facilitent le choix d'orientation de nos lecteurs et apportent un soutien efficace dans la préparation des concours et des examens.
- Le service d'accompagnement sur-mesure de notre réseau de conseillers d'orientation tonavenir.net guide des milliers de jeunes afin qu'ils trouvent la voie du succès.

Notre démarche est fondée sur trois objectifs majeurs : fournir une information de qualité et actualisée, créer les rencontres décisives pour votre évolution et vous offrir les meilleurs conseils d'experts et services personnalisés.

Et comme c'est ensemble que nous avançons, nous sommes à votre écoute permanente pour optimiser nos produits et nos offres, afin d'être le partenaire de votre avenir à chaque étape de votre vie !

Pour découvrir l'univers de Studyrama :

Le site référent de l'orientation : studyrama.com

L'agenda de nos 160 salons :

studyrama.com/salons

Nos conseillers d'orientation dans toute la France :
tonavenir.net

Nos maisons d'édition : librairie.studyrama.com

Pour nous contacter : info@studyrama.com



Sommaire

INTRODUCTION	7
1. L'épreuve orale d'« EPS » dans le concours	7
Pourquoi une épreuve orale sur l'EPS ?	7
L'épreuve	8
2. Les attentes du jury	9
3. Conseils et méthodologie	11
Structurer l'exposé	11
Respecter le temps donné	11
Ne pas être trop livresque ni trop scolaire	11
Être soi-même	11
Connaître le sujet et le mettre au service du savoir-faire (c'est la professionnalisation de l'épreuve)	12
Proposer des réponses nuancées	12
Se méfier du savoir « savant » et ne pas utiliser de citations à mauvais escient	12
Utiliser les abréviations	13
Identifier des questions récurrentes	13
Donner une réponse	13
Ne pas être déstabilisé	13
L'entretien	15
Conseils particuliers	16

PARTIE I

Les quatre objectifs à l'école maternelle17

- ① Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets19
 - 1. Questions 1 à 15.....19
 - 2. Réponses 1 à 15.....20
- ② Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.....24
 - 1. Questions 16 à 3024
 - 2. Réponses 16 à 3025
- ③ Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique31
 - 1. Questions 31 à 4131
 - 2. Réponses 31 à 4132
- ④ Collaborer, coopérer, s'opposer.....36
 - 1. Questions 42 à 5536
 - 2. Réponses 42 à 5537
- ⑤ Questions possibles sur le cycle 142
 - 1. Questions 56 à 7042
 - 2. Réponses 56 à 7043

PARTIE II

Les quatre champs d'apprentissage à l'école élémentaire49

- ① Réaliser une performance51
 - 1. Questions 71 à 11451
 - 2. Réponses 71 à 11453

2	Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.....	67
1.	Questions 115 à 146	67
2.	Réponses 115 à 146	69
3	Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique	78
1.	Questions 147 à 164	78
2.	Réponses 147 à 164	79
4	Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement	85
1.	Questions 165 à 180	85
2.	Réponses 165 à 180	86

PARTIE III

Principes généraux.....95

1	Définitions.....	97
1.	Questions 181 à 189	97
2.	Réponses 181 à 189	98
2	Sécurité et réglementation	104
1.	Questions 191 à 194	104
2.	Réponses 191 à 194	105
3	Développement de l'enfant	109
1.	Questions 195 à 200	109
2.	Réponses 195 à 200	110

CONCLUSION.....117

ANNEXES

1	Annexe 1 : La certification du savoir-nager à l'école	121
	Extraits du texte de référence (BO n° 30 du 23 juillet 2015).....	121
	Le savoir-nager	121
	Fiches pour l'évaluation.....	122
2	Annexe 2 : Enseignement de la natation	126
	1. Circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017.....	126
	2. Responsabilités.....	126
	Normes d'encadrement à respecter	126
	Les intervenants pour l'enseignement de la natation.....	127
	3. Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective	128
	4. L'enseignement de la natation : aspects pédagogiques	128
	Dans le premier degré.....	129
3	Annexe 3 : Questions pour s'entraîner	130



Introduction

L'école primaire doit avoir des exigences élevées qui mettent en œuvre à la fois mémoire et faculté d'invention, raisonnement et imagination, respect des règles et esprit d'initiative. L'école primaire développe le respect et la tolérance qui fondent les droits de l'homme et qui se traduisent au quotidien par le respect des règles de civilité et de politesse.

La liberté pédagogique implique une responsabilité ; son exercice suppose des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets. Elle implique aussi, pour les maîtres, l'obligation de s'assurer et de rendre compte régulièrement des acquis des élèves. **Se faire respecter des élèves, respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur dans le cadre du service public d'Éducation nationale fait partie de la mission du professeur des écoles.**

Celui-ci met en œuvre les règles d'une école laïque, publique et gratuite pour tous dans le respect des besoins du jeune enfant et de sa sécurité affective, en relation avec la famille. Il connaît les éléments de la réglementation spécifiques de l'école publique. **Le professeur des écoles est le garant de l'Éducation nationale, c'est bien « le plus beau métier du monde ».** Et la première étape pour entrer dans cette profession est l'obtention du CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles).

Cet ouvrage propose une mise en situation d'oral à partir de questions recensées lors des précédents concours dans différentes académies. Les réponses apportées sont celles préconisées et sont liées à la connaissance des programmes, à la pratique du métier, à la connaissance du développement de l'enfant et à la réglementation en vigueur.

1. L'épreuve orale d'« EPS » dans le concours

Pourquoi une épreuve orale sur l'EPS ?

Les programmes réaffirment la **place de l'EPS** dans l'enseignement, au service du développement des capacités motrices, mais également au service des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'EPS représente un lieu d'expérimentation riche et multiforme qui lui donne toute sa place dans le cadre du croisement entre les enseignements. Elle contribue pleinement

Introduction

à la mise en œuvre du parcours santé, du parcours citoyen et du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle).

- **À l'école maternelle**, il est impératif d'organiser au moins une séance d'activité motrice, de 30 à 45 minutes, chaque jour. Une attention spécifique sera accordée au besoin de mouvement des enfants de moins de trois ans, en particulier.
- **À l'école élémentaire**, les programmes affichent un horaire global annuel de 108 heures, ce qui offre une souplesse dans la gestion des programmations de classe, permettant d'intégrer dans ce quota les heures effectives d'EPS vécues par les élèves dans le cadre de projets spécifiques tels que les classes transplantées, les classes à PAC, etc.
- Les trois heures hebdomadaires, en moyenne, sont toutefois le gage d'une pratique régulière. Les enseignants organisent l'enseignement dû aux élèves, pour que les 108 heures annuelles soient effectivement dispensées. Les professeurs des écoles doivent s'engager dans cet apprentissage.
- En 2022, pour la rentrée, le ministère préconisait 30 minutes d'activité physique par jour.
« *Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Le ministère chargé de l'Éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires.* »

La répartition des séances tient compte des rythmes scolaires.

Les quatre objectifs à l'école maternelle, les quatre champs d'apprentissage à l'école élémentaire sont travaillés chaque année.

La continuité des apprentissages et la progression des exigences se font sur toute la scolarité. À l'école maternelle, on pourra se reporter aux remarques complémentaires sur la programmation et les démarches. Au cycle 3, la concertation se fera dans le cadre des conseils écoles/collèges. On s'appuie sur les ressources d'accompagnement.

L'épreuve

Cette épreuve fait partie de la phase d'admission.

Rappels réglementaires sur l'épreuve et consignes de mise en forme des sujets

Épreuve d'entretien : première partie « éducation physique et sportive »

« *La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.*

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

- Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes.
- Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement de la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

(www.devenirenseignant.gouv.fr, 21 octobre 2021)

2. Les attentes du jury

*« Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs **situation(s) d'apprentissage** adossée(s) au **développement d'une compétence motrice** relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée. Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.*

Il est conseillé de limiter, pour les sujets portant sur les programmes de l'école élémentaire, le nombre de domaines d'activités physiques à retenir pour la conception des sujets, et d'en informer les candidats, au plus tard à la publication de l'admissibilité. La priorité peut être donnée aux domaines suivants :

- activités athlétiques ;
- jeux et sports collectifs ;
- danses ;
- natation.

Les sujets comporteront les informations suivantes :

- *contexte d'enseignement : on précisera le cycle d'enseignement et le niveau de classe ;*
- *objectif d'acquisition : on précisera l'attendu de fin de cycle à l'école élémentaire ou l'objectif d'apprentissage pour l'école maternelle ;*
- *à partir d'un constat, fondé par exemple sur la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages, une question est posée au candidat ;*
- *les éléments de programme utiles au traitement de la question sont fournis au candidat en annexe du sujet.*

Introduction

Si pour aider le candidat à faire des propositions, le jury identifie une activité physique dans le constat, cela n'interdit en réalité pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique du domaine. »

(www.devenirenseignant.gouv.fr, 21 octobre 2021)

Entrer correctement dans les échanges avec le jury est un atout à ne pas négliger. L'aptitude à faire évoluer la situation au fil de l'entretien, à la reconsidérer ou la remanier montre la capacité du candidat à entrer dans le questionnement du jury. Le candidat qui intègre déjà le contexte de classe dans sa présentation et ses remédiations (effectifs, exploitation en classe des observables ou des prises de notes, pré et post-séance en EPS) démontre déjà sa posture de futur enseignant.

La syntaxe et le vocabulaire doivent être adaptés. De la concision et de la précision dans l'expression, sans verbiage ni jargon, sont appréciées.

Les réussites soulignées par le jury sont : « *Certains exposés sont bien construits, la situation est inscrite dans une séquence, les registres de langue (lexique, syntaxe) sont dans l'ensemble de qualité. Candidat organisant son exposé en basant sa réflexion sur un diagnostic précis (ressources en jeux, obstacles à surmonter) ; présentant sa situation sous forme de schéma pour illustrer son organisation spatiale et temporelle (matériel utilisé, forme de groupements, normes sécuritaires) ; structurant à l'oral la présentation de sa situation d'apprentissage en intégrant les enjeux de l'analyse de la tâche, et l'origine du choix de la tâche : objectif, but, consignes, critères de réussites et de réalisation (verbalisation adaptée à la compréhension des élèves), variantes de la situation, simplification, complexification, prise en compte des rôles sociaux* » (rapport de jury 2019 dans l'académie de la Réunion).

Les points négatifs soulevés par le jury sont : « *Il est à noter que, les sujets concernant le cycle 1 ont été moins bien réussis. Les candidats ont présenté des difficultés à évaluer les capacités motrices des élèves de maternelle.* »

Chaque académie sélectionne 4 APSA (activité physique, sportive et artistique) parmi les 8 existantes (activités athlétiques, arts du cirque, danse, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, activités d'orientation, activités gymniques et jeux de lutte) pour le concours. Il faut se rapprocher de l'académie dans laquelle vous passez le concours pour obtenir la liste mise à jour pour 2025 des APSA retenues.

3. Conseils et méthodologie

Structurer l'exposé

Le jury attend toujours du candidat un exposé structuré par un plan annoncé et compréhensible. Plus précisément, tout exposé doit comprendre une brève introduction comportant une entrée en matière, quelques éléments de contexte et définitions si nécessaire, le rappel de la question posée et une annonce de plan. Celle-ci est toujours très attendue du jury puisqu'elle va constituer un outil essentiel à la compréhension de l'exposé du candidat.

Respecter le temps donné

Bâtir un exposé de 15 minutes requiert un entraînement préalable, montre en main : être interrompu par le jury au bout de 15 minutes, alors qu'on aborde seulement la deuxième partie d'un exposé qui en compte deux, est de mauvais augure pour de la suite.

Ne pas être trop livresque ni trop scolaire

Le ton joue pour beaucoup : savoir « par cœur » n'est absolument pas interdit, au contraire. Il faut alors trouver le ton, savoir hésiter de temps en temps pour que le « par cœur » n'indispose pas et que le lien avec une pratique soit réel. Des exposés à un rythme trop élevé ne permettent pas au jury de prendre des informations et dévalorisent le discours.

Être soi-même

Faire semblant de savoir quand on ne sait pas peut avoir un effet désastreux : mieux vaut reconnaître honnêtement qu'on n'a pas réponse à une question du jury tout en réfléchissant à une réponse possible : « Je ne peux pas répondre précisément à votre question, mais ça me fait penser à... », ou : « Je l'ignore, mais on peut peut-être aborder ce problème sous un autre angle... » Le jury n'attend pas que le candidat ait réponse à tout, mais il aime le voir réfléchir, se poser de bonnes questions, faire des liens...

Connaître le sujet et le mettre au service du savoir-faire (c'est la professionnalisation de l'épreuve)

La connaissance du sujet proposé est évidemment nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. La manière de présenter vos connaissances est révélatrice des qualités et des défauts : Êtes-vous capable d'organiser les connaissances ? De faire comprendre cette organisation ? De respecter l'organisation annoncée ? Dans la partie entretien qui suit l'exposé, êtes-vous réellement attentif aux questions posées ? Comment vous comportez-vous face à une contradiction ? Etc.

Ainsi, l'évaluation des connaissances et la manière de les présenter sont étroitement imbriquées.

Proposer des réponses nuancées

Donner son avis chaque fois qu'il est demandé est bien sûr une règle, mais sachez répondre tout en mesurant bien que tout avis doit être nuancé et argumenté. C'est bien moins le « oui » ou le « non » qui est attendu que ce qui le fonde. « Moi je dis que... », le refus de convenir d'une absurdité passe très mal à l'oral.

Il faut également éviter les considérations de type « café du commerce » et les banalités (« tout est relatif », etc.), ainsi que les tics de langage à la mode (« en fait », « ça marche », « mais, bon, etc. », « voilà », « si vous voulez », « c'est clair », etc.). Un niveau d'expression dans le registre familier ou un manque de précision dans le lexique desservent les candidats (les APC ne sont pas un « quelque chose après la classe »).

Une manière de marquer ses distances avec des banalités peut consister à les citer sans les faire siennes (« On entend souvent dire que... »), ce qui permet de les nuancer en les mettant en perspective (« Mais d'autres disent aussi que... » ou « Ce qui semble en contradiction avec... »).

Se méfier du savoir « savant » et ne pas utiliser de citations à mauvais escient

Illustrer son propos par une citation et surtout mobiliser cette citation à bon escient est gratifiant. Mais la citation « passe-partout » utilisable sur tout sujet (« L'enfer, c'est les autres... ») ne sera jamais la bienvenue. Mémoriser des citations peut vous permettre de retrouver assez facilement des « points de vue » différents sur une question.

Utiliser les abréviations

Parler dix fois dans un exposé de l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (AGEEM) ou de l'attestation scolaire du savoir-nager (ASSN) créerait l'impression fâcheuse que vous cherchez à gagner du temps. Mais développer un sigle ou un acronyme, même connu, lors de sa première utilisation dans la conversation, permettra de souligner une donnée importante (exemple : « ATSEM, agent territorial spécialisé d'école maternelle, dont l'employeur n'est pas l'Éducation nationale... »).

Si vous utilisez une terminologie savante, par exemple le terme « zone proximale de développement », il faudra être capable de le définir et de donner des exemples concrets. Sinon, n'employez pas ce terme.

Identifier des questions récurrentes

Les annales et les rapports de jury donnent souvent les questions récurrentes apparues au fil des années. Dans la plupart des épreuves orales comportant un entretien, les questions portent sur la motivation et les aptitudes à exercer les missions définies par le référentiel des compétences. Des questions sur les droits et les obligations sont également fréquentes. Ces thèmes ont pour objectif d'évaluer l'intérêt et la curiosité du candidat pour son futur environnement professionnel.

Donner une réponse

Vous pouvez répondre que vous ne savez pas ou que la question vous étonne, ou que vous n'avez pas bien saisi le sens de la question. Vous pouvez aussi, avec prudence, reformuler la question : « Je crois comprendre que vous me demandez si... », ou alors demander que le jury reformule la question : « Excusez-moi, mais pourriez-vous répéter la question... ? », mais répondez.

Ne pas être déstabilisé

Une question déstabilisante du genre : « Au regard de vos réponses, je ne vois pas quelle différence il y a entre vous et un éducateur sportif. Qu'en pensez-vous ? » est toujours possible. Elle vise à mesurer comment le futur fonctionnaire peut se comporter face à l'imprévu. Déstabiliser systématiquement les candidats n'est cependant pas une pratique si répandue. Le candidat doit essayer de jouer le jeu et de répondre : « J'ai conscience de n'avoir pas parfaitement répondu à telle question. Mais je me suis efforcé de démontrer dans mon exposé que... Je pense que je n'ai pas suffisamment montré l'importance de... »

Introduction

Les autres membres du jury n'ont peut-être pas le même regard sur la question que son auteur et ils vous sauront particulièrement gré d'avoir essayé d'y répondre.

L'agressivité n'est pas de mise et elle est souvent pointée du doigt par le jury lorsqu'un candidat hésite, ne sait pas répondre ou encore lorsqu'il panique. Sachez vous contrôler en toutes occasions. L'entretien est de bonne tenue quand il allie le fond et la forme, donnant envie au jury d'ouvrir le questionnement sur toutes les composantes du métier de professeur des écoles (PE).

Pour conclure, rigueur, engagement, réflexion, pragmatisme et bon sens au service des élèves sont attendus lors de l'épreuve orale.

Pour illustrer ces propos, vous trouverez ci-dessous quelques points soulevés par les rapports de jurys sur l'épreuve EPS de 2024.

« En EPS, il est attendu du candidat qu'il contextualise le sujet et montre qu'il a fait sienne la problématique, qu'il inscrive sa séance dans une programmation plus large, rappelant les enjeux de l'EPS, et qu'il soit capable de situer le cadre de référence, notamment les lois relatives au système éducatif ou l'inclusion des personnes porteuses de handicap. D'une façon générale, **les candidats en réussite ont montré** :

- de bonnes connaissances pédagogiques et didactiques en EPS ;
- une capacité à organiser son exposé en planifiant son propos et à répondre au jury de façon claire et étayée ;
- une bonne connaissance du développement moteur et psychologique de l'enfant ;
- une réelle capacité à proposer des situations d'enseignement en lien avec les enjeux identifiés ;
- une bonne capacité à organiser son exposé avec l'annonce claire d'un plan précis.

Des constats positifs ont été relevés :

- les enjeux sont bien identifiés pour certains candidats ;
- la mise en sécurité des élèves est prise en compte ;
- des variables didactiques pertinentes accompagnées d'une bonne connaissance du développement de l'enfant ;
- une bonne capacité d'analyse ;
- une bonne prise en compte des différents rôles possibles des acteurs (ATSEM, AESH) ;
- les candidats répondent précisément à la question en caractérisant l'obstacle auquel les élèves sont confrontés. Il est à noter que les hypothèses des causes de ces obstacles, clairement exprimés par les candidats, doivent être en cohérence avec les pistes didactiques proposées ;
- une inscription du module d'EPS dans une programmation annuelle plus large enrichie d'une ouverture interdisciplinaire ;
- les exposés structurés de plus de 12/13 minutes ;
- les candidats faisant preuve de dynamisme et d'un bon usage de la langue française ont été appréciés ;
- les candidats sont souriants avec une tenue adaptée ;